

RÉSISTANCE SOCIALE

LA RÉPUBLIQUE SERA SOCIALE OU NE SERA PAS

Le mot de la Présidente

SOMMAIRE

Solidarité Internationale
(Pages 2)

Energie et régimes
spéciaux : et maintenant ?
(page 4 à 6)

Communiqué de Réso sur
le livret A
(Page 6)

Hôpital : la révolte gronde
(Page 7)

Coup de gueule
(Page 8)



En début d'année, il est de tradition de formuler des vœux. C'est donc par là que je commencerais en souhaitant que pour une fois le libéralisme recule en France comme dans le reste du monde.

Vœu pieux me direz-vous ? Pas sûr. Force est en tout cas de constater que les salariés sont de moins en moins nombreux à croire au discours de Sarkozy, et ce d'autant que celui-ci est capable de dire tout et son contraire d'un jour à l'autre.

Un coup c'est les 35 heures qu'il s'agit de supprimer, le lendemain on parle de mettre fin à la durée légale du travail avant de dire que, finalement non, il faut poursuivre dans la voie de l'augmentation des heures supplémentaires.

En fait, ces apparentes contradictions ne sont que des tests pour savoir jusqu'où le gouvernement peut aller dans sa volonté de transposer le modèle américain à la France. Le rapport Attali est censé l'y aider. Il n'est pas sûr cependant que ce rapport fourre-tout et ses 316 propositions soit mis en œuvre aussi facilement que le souhaiterait son auteur. Même les députés de la majorité ont exprimé leurs réserves, outrés qu'une simple commission puisse prétendre leur dicter sa loi. Il est vrai que, si elles étaient appliquées, ces mesures d'inspiration ultralibérales pour beaucoup, contribueraient à accroître sensiblement la fracture sociale à un moment où les risques d'une nouvelle crise économique n'ont jamais été aussi forts. Or, les entreprises les plus demandeuses de réformes ultralibérales savent bien que, dans un contexte de crise, une aggravation des tensions sociales leur serait néfaste.

Néanmoins, les salariés et leurs organisations syndicales devront se montrer vigilants et combatifs s'ils veulent éviter d'être dépouillés de ce qui reste de 200 ans de conquêtes sociales.

Marinette BACHE



Quelques vérités sur Alvaro Uribe,

par Nicolas JOXE (article paru dans *Le Monde* du 14 janvier 2008)

Difficile de ne pas réagir à l'article de Jacques Thomet "La vérité sur les FARC sort enfin" (*Le Monde*, 9 janvier). Pour qui connaît un tant soit peu la situation colombienne, sa lecture ne peut que provoquer stupeur et colère. Dressant un portrait particulièrement élogieux d'un président colombien qui aurait tout tenté pour libérer les otages aux mains des FARC, l'auteur y lance des accusations contre la famille d'Ingrid Betancourt.

Selon cet ancien directeur de l'AFP en Colombie, le président Alvaro Uribe Velez aurait été victime d'une opération de "diabolisation" orchestrée par le gouvernement et les médias français. La famille d'Ingrid Betancourt est accusée d'avoir constamment "vilipendé" le président colombien tout en dédouanant la guérilla de sa responsabilité dans les enlèvements de civils. Qui peut croire que la famille d'Ingrid Betancourt n'a jamais condamné la cruauté et l'injustice des FARC ? Tout au long de ces années, les proches de l'ancienne sénatrice franco-colombienne ont toujours dénoncé cette pratique abjecte des enlèvements. Les FARC ont depuis longtemps perdu tout crédit politique en généralisant les kidnappings.

Personne ne conteste cette dérive criminelle de la guérilla, qui commence dans les années 1980 quand elle décide de se financer grâce à l'argent du trafic de drogue qui inonde le pays. Les FARC se coupent alors du reste de la société colombienne, leur projet révolutionnaire laisse place à une lutte purement militariste. Ce combat pour accroître leur emprise territoriale s'accompagne dès lors de violations massives des droits de l'homme. Aujourd'hui, personne ne défend sérieusement la vision d'une guérilla "romantique" en Colombie. L'épisode du petit Emmanuel est un exemple supplémentaire du cynisme dont est capable ce mouvement. Cette vérité sur les FARC n'a donc jamais été occultée, comme le prétend Jacques Thomet, qui tente de faire apparaître le président colombien comme un démocrate exemplaire, victime des mensonges des FARC relayés à l'étranger par la famille Betancourt et les autorités françaises.

Mais cette présentation de la situation colombienne, véritable panégyrique pro-Uribe, ne résiste pas à l'examen. Pour s'en convaincre, il faut revenir sur le parcours du président colombien. Car, contrairement à la thèse qu'avance Jacques Thomet, la violence politique qui ravage la Colombie ne se résume pas aux seules FARC. Depuis vingt ans, sous prétexte de lutter contre la guérilla, des milices paramilitaires d'extrême droite ont commis des crimes de masse contre la population. Ces derniers mois, des fosses communes ont été découvertes dans toutes les régions du pays. Le procureur général de Colombie a affirmé qu'elles pourraient contenir les restes de près de 10 000 civils assassinés par ces groupes paramilitaires.

Leaders populaires, syndicalistes, juges, défenseurs des droits de l'homme, journalistes : les paramilitaires se sont attaqués à toute forme d'opposition politique ou sociale avec une cruauté inouïe. La presse colombienne a révélé comment les chefs paramilitaires ont généralisé la torture en formant leurs hommes à démembrer vivantes leurs victimes.

Les derniers rapports d'enquête d'Amnesty International, de Human Rights Watch ou de la FIDH montrent comment les forces de sécurité colombiennes ont encadré, coordonné, voire participé, aux

massacres paramilitaires. Les témoignages des victimes sont concordants, massifs, accablants. Des officiers supérieurs de l'armée ont "sous-traité" aux milices le soin de mener cette guerre "sale" en toute impunité.

Mais les paramilitaires ne se sont pas cantonnés à ce travail de répression, ils ont bâti une redoutable organisation mafieuse qui contrôle l'essentiel du trafic de cocaïne vers les Etats-Unis et l'Europe. En s'infiltrant dans l'appareil d'Etat, les paramilitaires ont pu faire prospérer leur trafic et généraliser le détournement de fonds publics grâce à la complicité d'une partie de la classe politique au pouvoir.

Or, ce qu'omet de dire Jacques Thomet dans son article, c'est que la carrière du président Uribe est étroitement liée à cette expansion du narco-paramilitarisme. Dans un rapport de la DIA (Defense Intelligence Agency) datant de 1991, les services de renseignement militaire américains présentaient Alvaro Uribe Velez, alors sénateur au Congrès, comme un "politicien collaborant avec le cartel de Pablo Escobar aux plus hauts niveaux du gouvernement". Quelques années plus tard, en tant que gouverneur de la région de Medellin, Alvaro Uribe Velez autorise la formation de coopératives de sécurité privée servant en réalité de couverture légale à des groupes paramilitaires peuplés de tueurs de la mafia. Dans son article, Jacques Thomet écrit que le père du président colombien a été abattu par les FARC. Certes, mais pourquoi ne mentionne-t-il pas que ce dernier était lié à certains parrains de la drogue du cartel de Medellin, que l'on a retrouvé un hélicoptère appartenant à la famille Uribe dans un immense laboratoire de cocaïne ?

Pourquoi ne pas rappeler que l'ancien chef des services de renseignement, un proche du président Uribe, est actuellement détenu pour sa collaboration active avec les paramilitaires ? Pourquoi omettre le fait que les paramilitaires ont joui du soutien de larges secteurs de la classe politique colombienne ? Cette année, malgré les menaces, les juges de la Cour suprême ont ordonné l'arrestation de quatorze députés et sénateurs. Tous sont des proches du président Uribe. Ils sont accusés d'avoir truqué des scrutins électoraux, ordonné des assassinats et servi les intérêts des groupes paramilitaires depuis le Parlement.

Depuis 2005, le président Uribe a tout mis en oeuvre pour parvenir à une amnistie générale des paramilitaires en adoptant la loi dite de justice et paix. Cette législation prévoit, en effet, pour les responsables de ces crimes contre l'humanité des peines dérisoires en échange de leur démobilisation. La situation colombienne est complexe, sa violence, multiforme, parfois difficile à décrypter. Mais présenter la guérilla comme le "diable" et tenter de blanchir un président colombien compromis dans l'entreprise criminelle du paramilitarisme est quelque chose d'inacceptable. Exiger la libération d'Ingrid Betancourt et de tous les otages retenus dans des conditions inhumaines par la guérilla ne peut servir à exonérer l'Etat colombien de sa responsabilité dans le déchaînement de violence existant dans le pays.

Nicolas Joxe, réalisateur, est l'auteur du documentaire "Ils ont tué un homme. Crimes paramilitaires en Colombie". (Diffusion Arte 2005.)

Energie et régimes spéciaux : et maintenant ?

Par Eric ROULOT, militant communiste

Dans un contexte politique particulièrement défavorable,* les salariés, avec leurs organisations syndicales, sont parvenus à mettre sur la place publique les exigences sociales du monde du travail.

Début septembre, le premier ministre, François Fillon, annonçait sa volonté de publier rapidement les décrets pour entériner les 3 axes de la réforme des régimes spéciaux.

La forte mobilisation des salariés a permis de modifier l'ordre établi puisqu'à ce jour les négociations tripartites vont se poursuivre jusqu'à fin février sur l'ensemble des revendications exprimées et une nouvelle journée de mobilisation, de grève et de manifestation est proposée **le 22 janvier** pour permettre aux salariés des IEG (Industries Electriques et Gazières), aux cheminots et aux agents de la RATP, de s'opposer à l'arbitraire d'un gouvernement qui veut siffler la fin de la partie, en publiant les décrets, alors que les négociations ne sont pas terminées.

En effet, le gouvernement a transmis, fin décembre, à chaque caisse de retraite des régimes spéciaux un projet de décret pour avis portant sur la réforme du régime spécial. Ce projet de décret sera ensuite examiné par le Conseil d'Etat.

Ces projets de décrets portent les principes définis par le gouvernement dans les deux documents d'orientation du 10 octobre et du 6 novembre, à savoir :

- L'allongement de la durée de cotisation,
- La mise en place d'un système de décote/surcote,
- L'indexation des pensions sur les prix,
- La suppression des bonifications pour les agents recrutés après le 1^{er} janvier 2009. La mise en place d'un nouveau dispositif de prise en compte de la spécificité des métiers définis dans le cadre d'une négociation de branche ou d'entreprise durant l'année 2008.

Cette volonté de passage en force du gouvernement est jugée inacceptable par les organisations syndicales, dans la mesure où les négociations professionnelles ne sont pas achevées et, pour ce qui concerne les IEG, ces questions n'ont toujours pas été discutées.

Ce formidable investissement humain est, à mon sens, le fait politique majeur depuis l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République !

Cela démontre que la droite n'est pas inébranlable et que nous avons, non seulement, la possibilité de résister, d'ouvrir des alternatives progressistes mais également de bousculer rapidement les rapports de force existants dans notre pays.

Des salariés ayant votés Sarkozy lors de la présidentielle se retrouvent, 4 mois plus tard, à battre le pavé avec leurs collègues de travail pour défendre leurs intérêts de salariés et dénoncer, ce qu'il faut bien appeler une rupture unilatérale du compromis social scellé entre les salariés, les entreprises de ces secteurs et la nation tout entière, il y a 60 ans.

« Pacte social » qui combine, dans le cadre d'un équilibre fragile, garanties sociales de haut niveau pour les salariés et contraintes de mobilité, de disponibilité et de formation professionnelle tout au long de sa vie professionnelle, liées à la finalité des entreprises et aux missions de service public qui leur sont conférées pour répondre, toujours mieux, aux besoins des populations.

Politique sociale et finalités économiques sont les deux faces d'un même projet de société façonné dans le mouvement et au gré des rapports de force pour répondre aux besoins de la nation en terme d'énergie.

Les communistes n'ont pas ménagé leur peine, dans chaque entreprise du secteur des industries électriques et gazières (IEG), pour favoriser l'intervention des salariés et générer le débat d'idées nécessaire à la compréhension des enjeux globaux de ce dossier.

Des efforts très importants ont été produits pour générer de vraies convergences de luttes entre le public et le privé car il est évident que « cette réforme » des régimes spéciaux participe de la volonté du MEDEF et du gouvernement d'affaiblir le régime général par répartition et de poursuivre son opération de dépeçage des entreprises de service public en s'attachant à modifier leurs finalités et le sens du travail pour les salariés.

(suite page 4)

(suite de la page 3)

Au travers cette « réforme » le gouvernement vise deux objectifs politiques : d'une part, démontrer que dans notre pays on peut imposer des réformes régressives, y compris dans les secteurs où la résistance est la plus forte, et, d'autre part, répondre aux exigences de rentabilité financière en permettant aux entreprises de se désengager de leurs responsabilités vis-à-vis du financement des acquis sociaux contenus dans les statuts.

Gadonneix, le PDG d'EDF, n'a-t-il pas annoncé que cette réforme des régimes spéciaux lui permettrait de provisionner 2 milliards € au bilan ?

Pour mettre en échec ces objectifs, les salariés ont cherché en permanence à déjouer les pièges tendus par le capital.

Entre l'acceptation de cette réforme, sous prétexte d'équité, et la focalisation autour de la question des 37,5 annuités, les salariés ont été capables d'ouvrir une voie liant contestation et propositions en luttant, au fond, pour faire bouger le curseur de la redistribution des richesses dans le sens de l'intérêt du monde du travail.

Le fait que toutes les revendications soient sur la table des négociations tripartites et que les salariés soient fortement mobilisés pour les faire aboutir peut permettre de faire bouger le curseur dans le bon sens.

Le desserrement du calendrier de négociations peut aider à cela, il résulte des luttes.

Ces négociations tripartites permettent aux OS de réaffirmer l'opposition des salariés au cadre de la réforme (l'allongement de la durée des cotisations, la surcôte/décôte, l'indexation des pensions sur les prix et le double statut) tout en exigeant la prise en compte des revendications sociales touchant aux salaires et aux rémunérations, à la validation des années d'étude et d'apprentissage, à la prise en compte des périodes de précarité, à l'intégration des primes dans le calcul de la retraite.

Au stade actuel des négociations, des avancées importantes ont été engrangées notamment sur les questions relatives aux salaires, aux rémunérations, au pouvoir d'achat, seules revendications traitées à ce jour :

- Augmentation du salaire national de base de 0,2% au 1/01/07, de 1,6% en masse en 2008 avec l'acceptation par le patronat d'une clause de revoyure au cas où l'inflation serait supérieure aux prévisions.

- Augmentation de 2,85% du salaire au 1/01/2008 pour compenser l'augmentation de la cotisation retraite (de 7,85% à 12%) suite à la réforme de financement du régime intervenu il y a 4 ans.

- Hausse de 15% des avancements aux choix (récompensant l'investissement du salariés au travail) et création d'un contingent spécial pour les jeunes en exécution. 40 à 70% des salariés, suivant les collèges, pourront prétendre obtenir un avancement au choix représentant +2,5%, à minima, du salaire en 2008.

- Revalorisation de 5% du salaire de base pour les agents embauchés sans diplôme (1357€), avec un CAP/BEP(1410€) ou un bac pro (1467€).

- Augmentation des coefficients hiérarchiques dans une plage comprise entre 0,4% et 0,8% selon les niveaux de rémunération.

- Création d'échelons d'ancienneté supplémentaires permettant de mieux reconnaître, au cours d'une carrière, l'apport de productivité inhérent à l'expérience professionnelle acquise au fil des ans.

- Versement d'une prime de 660€ au 1/01/08.

- Augmentation de l'indemnité de fin de carrière notamment pour les agents ayant eu une carrière longue. Versement de 5 mois de salaires pour 40 ans, 4 mois pour 35 ans de service, pour 3 mois versés auparavant.

- Revalorisation des minimums de pension : 800€ pour 15 ans d'ancienneté, 900€ pour 30ans et 1000€ pour 35 ans.

Bien évidemment, de nombreux points restent sur la table des négociations et les sujets les plus fondamentaux, touchant à la retraite, n'ont pas encore été évoqués.

C'est bien d'ailleurs ce qui agace le gouvernement qui entend, d'en haut, légiférer en publiant les décrets.

Si le calendrier des négociations est respecté, début janvier, nous allons « rentrer dans le dur » de ces négociations en abordant, entre autre, les questions relatives à l'indexation des pensions sur les prix, à la validation des temps d'activité, à la décôte/surcôte, à la reconnaissance des contraintes et de la pénibilité au travail.

(suite page 5)

(suite de la page 4)

Il est encore trop tôt pour tirer les enseignements sur ce conflit dans la mesure où le coup de sifflet final n'a pas retenti mais ce qui est certain c'est que la mobilisation a permis de faire bouger les lignes.

Cela peut contribuer à appréhender l'échéance de 2008, qui concernera tous les salariés de notre pays, de manière offensive et avec esprit de conquête.

Je pense qu'en 2008, si nous nous y mettons tous et dans l'unité la plus large, nous pouvons faire en sorte que le curseur de la redistribution des richesses bouge dans le sens de l'intérêt des salariés et que nous imposions des réformes profondes allant dans le sens de l'intérêt de la classe sur laquelle nous voulons nous appuyer politiquement.

Pour cela, je pense qu'il faut appréhender cette étape en visant grand angle afin d'être en capacité d'actionner tous les leviers nous permettant de reprendre au capital ce qu'il nous a volé au cours des 25 dernières années.

Le mouvement engagé depuis des mois au sein des entreprises de la branche IEG a permis de consolider un rapport de force plus favorable pour les salariés : des liens de solidarité et de fraternité se sont solidifiés entre les différentes générations de salariés, les jeunes se sont particulièrement investis dans ce conflit

Ce mouvement est porteur de valeurs de progrès et de transformation sociale.

Les deux questions fondamentales qui sont posées par les salariés sont : A quel âge je peux prétendre partir en retraite et avec quel niveau de pension, questions auxquelles on ne peut répondre sans traiter celle de leur financement ?

Pour y répondre, je considère que nous avons besoin de produire des réponses neuves en phase avec les réalités d'aujourd'hui.

Au cours des dernières décennies la société a fortement évolué.

L'âge moyen d'embauche recule (26 ans dans les IEG) sous l'effet de l'allongement de la durée des années d'étude, des périodes de précarité et de chômage qui précèdent souvent l'embauche en CDI.

Pour répondre à cela, ne faut-il pas inventer un nouveau système, renforçant le concept de répartition, ouvrant la possibilité d'intégrer ces périodes d'étude, de formation et de galère dans le calcul des années de cotisations et dans la détermination du niveau de pension ?

Ne restons pas enfermés dans un cadre préétabli par le capital. Est-ce que, par exemple, le taux de remplacement à 75% doit rester un horizon indépassable ?

L'allongement de la durée de vie, généré par l'évolution des sciences et des technologies, ne doit-il pas nous permettre d'appréhender l'apport des retraites à la société de manière fondamentalement différente ?

Concernant le financement du régime particulier des salariés des IEG : les « réformes » mises en oeuvre par le gouvernement visent, en fait, à réduire la part de financement des entreprises en vue de diminuer les « charges sociales » qui, soi-disant, pèsent sur la compétitivité, Peut-on se résigner à cela ? A l'évidence non !

Les entreprises du secteur de l'énergie réalisent des milliards de profit, les dividendes versés aux actionnaires sont famineux et les sommes englouties dans les opérations de concentration dépassent l'entendement.

La question d'utiliser l'argent autrement est, à mon sens, posée.

Les entreprises de ce secteur peuvent maintenir leur niveau de participation financière pour assurer l'équilibre du régime particulier des salariés des IEG, voir l'augmenter, sans handicaper leur compétitivité.

La particularité du financement du régime spécial des IEG repose sur le fait que les entreprises de la branche professionnelle versent une contribution financière permettant d'équilibrer le système de solidarité en temps réel.

Jusqu'alors l'équilibre du régime n'était pas réalisé à partir de la réduction des droits des salariés mais par un apport financier supplémentaire des entreprises. La participation financière des entreprises de la branche IEG étant nettement supérieure aux entreprises cotisant pour le régime général.

(suite page 6)

(suite de la page 5)

C'est bien ce système progressiste qui permet de puiser dans la valeur ajoutée les ressources nécessaires au financement du droit à la retraite que les directions et le gouvernement veulent remettre en cause.

L'objectif recherché est que l'équilibre financier du système, comme pour le régime général, soit réalisé sur la base de la réduction des droits. La seule variable d'ajustement acceptable pour le capital, c'est les droits sociaux du personnel.

Pourtant, la participation financière des entreprises de la branche professionnelle, en constante évolution, n'a ni entravé la compétitivité ni le développement de ces entreprises.

Plus largement, est-ce que notre pays, les pays d'Europe et du Monde acceptent de mettre quelques points de PIB en plus pour assurer le financement des retraites ou pas ?

C'est cette question politique renvoyant à des choix de société que nous devons travailler avec le peuple.

En soulevant ces questions, j'ai conscience que j'alimente le débat qui agite la gauche : Quelle gauche voulons-nous ?

Une gauche qui accompagne socialement les « réformes » induites par le capital, une gauche qui ne fait que contester ces choix en s'accrochant à

l'existant ou une gauche qui a le courage de s'engager dans un processus de réformes profondes de la société pour enclencher une dynamique de dépassement du système capitaliste.

Beaucoup de salariés dans ce conflit prennent conscience que le mouvement social ne peut pas tout régler et qu'il y a donc nécessité de faire de la politique.

Dans ce cadre, l'apport des communistes est plus nécessaire que jamais. Il doit être réalisé sur la base de contre-propositions crédibles et radicales s'inscrivant dans un projet de société visant le dépassement du capitalisme tout en cherchant à favoriser des rassemblements d'idées, d'actions sur le terrain comme dans les institutions sur fond de bataille idéologique acharnée contre la droite et Sarkozy.

Les décisions prises par les délégués réunis les 8 et 9 décembre à la Défense me semblent être de nature à ouvrir des perspectives politiques porteuses d'avenir pour notre pays et en phase avec les attentes émises par les salariés lors de ce mouvement social qui est loin d'être fini.

Une droite triomphante, un PS qui, par pragmatisme, accepte le fond de cette réforme, un pilonnage médiatique de culpabilisation sans précédent

COMMUNIQUÉ DE RÉSISTANCE SOCIALE

BANALISATION DU LIVRET A : LE RIDEAU DE FUMÉE DE M CAMDESSUS

Dans un volumineux rapport M Camdessus, ancien directeur du FMI, ancien membre de la Commission Pébereau tente de masquer :

- La reculade de la France devant la Commission de Bruxelles
- Le sacrifice par M Sarkozy du logement social, du rôle social de la Banque Postale, la menace sur les missions, au nom de l'Etat, de la Caisse des Dépôts et Consignations

Les faits :

Octobre 2006 : répondant à une enquête de la Commission européenne sur le monopole du livret A, M Jean Louis Borloo avait déclaré : « arrêtez de regarder ce dossier, comme des gens très bien élevés, comme un problème bancaire mais comme le financement du logement social. Et fichez nous la paix sur le financement du logement social". M Borloo s'appuyait sur le fait que le logement social est exclu du champ de la concurrence

Mai 2007 : dès l'élection de M Nicolas Sarkozy, la Commission européenne lance un ultimatum à la France en lui donnant neuf mois pour banaliser la distribution du livret A. Et ce au nom de l'achèvement du marché intérieur, de la concurrence libre et non faussée,

23 juillet : la France dépose un recours devant la Cour de justice européenne de Luxembourg pour contester la demande de la Commission européenne d'étendre à toutes les banques la distribution du Livret A.

On pourrait penser que le soi disant « mini « Traité, qui selon M Sarkozy n'aurait plus la concurrence libre et non faussée comme objectif, aiderait à faire valoir le recours de la France. Apparemment pas.

Décembre 2007 : M Sarkozy fait volte face et se déclare favorable à la banalisation du livret A.

Les conséquences de l'abandon du monopole :

Le financement du logement social, pourtant dramatiquement insuffisant, est menacé

L'abandon du monopole, la concurrence, auront pour conséquence inéluctable la remise en cause du rôle social de la banque Postale envers les plus démunis

Des bureaux de Poste seront fermés

Les missions de la CDC « anti concurrentielles » seront remises en cause

D'ores et déjà, Mme Lagarde envisage de revoir les règles pour réduire l'augmentation du taux de rémunération du Livret A

RÉSISTANCE SOCIALE DEMANDE LE MAINTIEN DU MONOPOLE DU LIVRET A

Hôpital : la révolte gronde

Par Ladislav POLSKI, secrétaire national du MRC à la santé

Depuis plusieurs semaines, la contestation gronde à l'hôpital public. Aux Urgences, en Réanimation, comme dans l'ensemble des services, la mobilisation des agents hospitaliers et des praticiens mérite l'attention.

Au premier rang des revendications, celles qui concernent les jours de congés et les heures supplémentaires qui se sont accumulées, depuis 2002 et la mise en place des trente-cinq heures, sur des comptes épargne-temps (CET), pour un total de 23 millions d'heures supplémentaires, et de 3,5 millions de jours de congés pour l'ensemble des salariés de l'hôpital.

Le 15 janvier, un protocole d'accord a été signé entre la Ministre de la santé et 3 des 4 intersyndicales de médecins hospitaliers. La CPH (confédération des praticiens des hôpitaux) a cependant refusé de signer le texte qui prévoit de « racheter » chaque journée de travail accumulée sur les CET par les praticiens hospitaliers pour un montant de 300 euro brut, soit au total pour environ 350 million d'euro. Cette somme représente la moitié de l'enveloppe dont la ministre estime disposer pour le règlement de l'ensemble du dossier, les négociations avec les agents hospitaliers étant en attente.

Sur les 700 millions dont la ministre dit disposer, 348.5 proviennent du Fonds pour l'emploi hospitalier, le reste de l'effort étant demandé à l'hôpital.

Or, on connaît la difficulté pour les hôpitaux publics d'équilibrer leurs budgets : en 2007, ils ont présenté un déficit d'environ 1 milliard d'euro.

Au-delà de cette question des heures supplémentaires, qui attire à juste titre l'attention des médias, puisque le Président de la République a fait du « travailler plus pour gagner plus » un slogan auquel il peine à donner du sens, d'autres revendications sont portées par les hospitaliers, notamment celles de la permanence des soins aux urgences, et de la reconnaissance de la pénibilité des métiers.

Multiplication des heures supplémentaires, jours de congés non pris, conditions de travail dégradées sont finalement autant de conséquences de la pénurie de personnel hospitalier, qui doit nous conduire à réfléchir notamment à la question du financement de l'hôpital public, à son organisation, et à son attractivité pour les personnels, médicaux ou non.

Le Président Sarkozy nous annonce une énième réforme de l'hôpital, qui vient de subir la mise en place du plan Hôpital 2007 décidé par les gouvernements auxquels M. Sarkozy participait.

La tarification à l'activité conduit à mettre sur le même plan hôpitaux publics et privés, sans prendre en compte suffisamment la spécificité de l'hôpital public et les missions sociales qu'il assume.

Quant à la réorganisation des services en « pôles » qui mutualisent les besoins, elle s'apparente souvent à une gestion de la pénurie que doivent endosser les agents hospitaliers.

Nous savons sur quels fondamentaux doit se baser toute réforme de l'hôpital : financement à hauteur de la mission spécifique de

service public qu'il remplit, efforts pour maintenir l'hôpital comme un pôle de référence pour l'ensemble du système de santé basé sur le lien hospitalo-universitaire, réorganisation du système de soins en réseaux, attractivité pour les personnels médicaux et non médicaux en terme de rémunération et de conditions de travail.

Ces fondamentaux ont un coût. Mais la République a ses priorités. Le financement du système de santé en est une.

Sans doute, le Président-cigale aurait-il dû s'abstenir de distribuer pendant l'été 15 milliards d'euro de cadeaux fiscaux.

Quant à la gauche, elle doit faire de la question du financement de la santé et de la protection sociale un des thèmes principaux de son indispensable refondation.

Des pistes existent pour réduire certaines dépenses et dégager de nouvelles recettes : politique publique exigeante concernant les médicaments, réflexion sur la rémunération des professionnels, mise à contribution accrue de l'industrie pharmaceutique, taxation des revenus financiers des entreprises : voilà à quoi nous devons réfléchir, afin de proposer une alternative crédible à la politique brouillonne et inégalitaire d'un président dont les Français pourraient se lasser plus vite que prévu.

COUP DE GUEULE

Vous avez dit pouvoir d'achat ?

Par Béatrice DURAND

« Le pouvoir d'achat, il n'y a pas que ça dans la vie » nous dit Nicolas Sarkozy. Ça ne s'invente pas. Sauf que c'est avec ça qu'on fait vivre une famille. Comment osez-vous, Monsieur le Président, affirmer une telle chose alors, qu'à peine élu, vous avez commencé par augmenter le vôtre ? Vous demandez aux Français de faire un effort, la moindre chose que vous pourriez faire, c'est de montrer l'exemple. En guise d'exemple, vous nous donnez le spectacle d'un président milliardaire qui se fait héberger par ses amis du CAC 40 aux quatre coins du monde et qui, après avoir consenti 15 milliards de bonus par an aux contribuables les plus riches, nous affirme qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses de l'Etat ! Oubliées les promesses de campagne affirmant vouloir augmenter les retraites et le minimum vieillesse ! Quand au slogan « travailler plus pour gagner plus », chacun a compris que c'était un moyen de dire aux salariés « débrouillez-vous ». En plus, manque de bol, je suis fonctionnaire, alors autant vous dire que

mon pouvoir d'achat n'est pas prêt d'augmenter, vu que j'ai le privilège de faire partie de la catégorie de salariés qui, selon vous, « augmente considérablement les dépenses de l'Etat ». Vous pouvez toujours nous demander de faire des heures supplémentaires ou de prendre notre retraite plus tard, même au-delà de 65 ans comme le suggère le rapport Attali. Mais à quoi bon, si nous sommes trop crevés pour profiter du temps qui nous reste ? Bien sûr, nous pouvons toujours rêver à vos croisières de luxe comme les paysans rêvaient aux luxueuses fêtes du château de Versailles au temps du roi-Soleil. Ce n'est pas par hasard si les émissions télévisées actuelles, mises en place pour nous apprendre à faire des économies, à mieux gérer notre argent, poussent comme des champignons. En d'autres termes : « dites-moi ce dont vous avez besoin, je vous dirais comment vous en passer ». Mais attention, n'oubliez pas qu'à force de vouloir endormir le peuple, il finit par se réveiller et par se mettre en révolution !

VOUS AUSSI REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ A RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet :

www.resistancesociale.fr

Courriel : resistance.sociale@laposte.net

Présidente de RESO et directrice de la publication : **Marinette BACHE**

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RESO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)